

Lettre ouverte au Directeur de Auchan, Lyon Saint-Priest, par Laurent

écrit par Christine Tasin | 21 février 2013



Monsieur,

Client depuis de nombreuses années dans votre magasin, je me permets de porter à votre connaissance les faits suivants : en séjour chez notre fille , samedi 26/1 et 9/2, dans l'après-midi, et contrairement à la LOI n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public nous avons eu la désagréable surprise de croiser dans le magasin des femmes entièrement vêtues de noir et voilées ainsi que quelques barbus, en robe et portant le bonnet islamiste.

Ce n'est pas la première fois que cela se produit, nous avons même eu à subir par le passé des insultes juste parce que nous avons jeté un regard en direction d'une femme voilée !

D'autre part, un sentiment d'insécurité se crée, ces personnes expriment le fondamentalisme jihadiste tels ceux capables de porter des ceintures de bombes!

Ce sentiment d'insécurité dans votre magasin est partagé par

les quelques couples de la belle-famille, clients chez vous.

Je vous demande donc de bien vouloir faire respecter la loi de notre pays , la France, et de ne pas obliger votre fidèle clientèle à supporter ce genre d'attitude qui heurte notre conscience et notre sentiment de sécurité.

Je vous prie donc d'intervenir auprès des vigiles du magasin pour interdire l'accès des lieux à toute personne vêtue d'une tenue signifiant le non respect de toutes les valeurs de la république et serait donc en infraction à la loi. Dans le cas contraire, je ne manquerai pas d'en informer les médias afin de porter les faits à la connaissance du plus grand nombre ! Je trouve cette attitude insupportable.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

NB pour mémoire: je vous informe que ces tenues religieuses signifient:

Appel au fondamentalisme par

-Incitation des fidèles à la négation des valeurs de la république française !

-Proclamer que le droit laïque français doit s'incliner devant le droit religieux musulman !

-Imposition de la charia et ses lois, charia qui ne donne aucune validité aux lois édictées par les Hommes !

-Refus des droits de l'Homme tels qu'ils sont pratiqués en Occident !

-Condamnation à mort des homosexuels et des apostats!

« il appartient aux musulmans pratiquants de montrer que l'islam est compatible avec la République française et pas le contraire ».

Aristote: « Tolérance et apathie sont les dernières vertus d'une société mourante. »

Pour éviter toute injustice voyez le site d'ex-musulmans échappés.

<http://ex-musulmans.over-blog.com/article-manifeste-pour-la-liberte-d-expression-et-la-defense-des-citoyens-104883680.html>

Laurent